



Souleuvre en Bocage

Le Mag'



Promenade au plan d'eau
de Bény-Bocage



LES DIFFÉRENTES INSTANCES	p.3
LES MAIRES DÉLÉGUÉS	p.4
LES ADJOINTS AUX MAIRES DÉLÉGUÉS	p.6
ET LES CONSEILERS MUNICIPAUX	
LES COMMISSIONS	p.8
LES TRAVAUX	p.12
INFORMATIONS DIVERSES	p.14
LE RAM	p.15
ÉVÈNEMENTS	p.15
L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	p.16

Mairie de Soulevre en Bocage



Du Lundi au Vendredi
9h - 12h et 14h à 17h
02 31 69 58 58

accueil@soulevreenbocage.fr



Alain DECLOMESNIL
Maire



Marc GUILLAUMIN
1^{er} adjoint
Maire délégué de
Ste-Marie-Laumont



Annick ALLAIN
2nd adjoint

Après plusieurs semaines de confinement, le conseil municipal a pu enfin être installé à la fin du mois de mai.

Nous sommes 69 habitants de Soulevre en Bocage à être en charge de la vie du territoire. Nous avons décidé de ne mettre en place que 2 adjoints au maire : Marc GUILLAUMIN et Annick ALLAIN ont été élus à ces postes. M. Philippe METTE est, quant à lui, conseiller municipal suppléant.

Le printemps 2020 restera certainement dans nos mémoires comme un moment de doutes sur la capacité de notre société à faire face aux pandémies.

Ne tombons pas dans le catastrophisme mais profitons de cet épisode difficile pour redéfinir l'ordre de nos priorités.

Les hôpitaux qui étaient la fierté des villes moyennes, ont été sacrifiés pour des raisons d'économie.

Les biens indispensables dans la vie quotidienne sont maintenant fabriqués en Asie (même les masques de protection...)

Notre alimentation provient souvent de contrées éloignées.

Pouvons-nous dans notre bocage participer au rétablissement d'une vie plus "normale"?

Je le crois et nous-mêmes, élus de Soulevre, prendrons notre place dans cette réflexion.

Nous sommes en été, vous aurez le plaisir d'aller à la rencontre de votre famille, de vos amis, de profiter d'aller découvrir ou redécouvrir les belles régions de France.

Je vous souhaite un bel été pour être en forme en septembre en espérant que le Covid soit parti sur une autre planète.

Alain Declomesnil



Le Conseil Communal

Dans les communes déléguées de Beaulieu, Bénv-Bocage, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont et Le Tourneur, un conseil communal est mis en place dans lequel siègent le maire délégué, le ou les adjoints au maire délégué ainsi que les conseillers municipaux désignés par délibération.

Il est chargé d'étudier et d'émettre des avis sur les dossiers qui concernent le territoire de la commune déléguée. Il est associé au fonctionnement des équipements et services et aux investissements qui seront réalisés sur son territoire.

Il aura également à donner son avis sur la répartition des subventions à attribuer aux associations locales

Le Comité Consultatif

Dans les communes déléguées qui le souhaitent, un comité consultatif peut être mis en place.

Il a vocation à se réunir pour échanger sur toute question ou problème d'intérêt communal.

Chaque comité est composé d'élus et de personnalités extérieures à l'assemblée communale et particulièrement qualifiées s'agissant par exemple de représentants des associations locales.



Les Commissions de Travail et les Comités

Ces commissions ont un rôle consultatif et sont chargées d'étudier et de préparer les décisions du Conseil Municipal. Le maire est président de droit de toutes les commission et est soutenu par un vice-président.

Elles peuvent bénéficier du soutien de personnalités extérieures.

Les commissions thématiques permanentes sont au nombre de DIX (voir p.8 à 12).

Trois comités de suivi sont également mis en place :

- × comité de suivi « Affaires scolaires »,
- × comité de suivi « Souleuvre »,
- × comité de suivi « SPANC ».

La Conférence du Maire et des Maires délégués

Cet organe de coordination et de discussion regroupe le maire, les maires délégués, les adjoints au maire & les responsables de commission.

Tout dossier présenté en Conseil Municipal est étudié au sein de cette instance.

Elle peut recevoir des intervenants extérieurs sur des thématiques relevant de problématiques locales.



Le Conseil Municipal



Soixante-neuf élus composent le nouveau conseil municipal de Souleuvre en Bocage jusqu'en 2026.

Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences de la commune de Souleuvre en Bocage. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est demandé par le représentant de l'Etat dans le département.

Le Conseil Municipal se réunit le premier jeudi de chaque mois à 20h30 à l'exception des mois de janvier et d'août. Tant que les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19 persisteront, les réunions se tiendront dans la salle des fêtes de Bénv-Bocage. Dès leurs levées, les séances de conseil auront lieu à la mairie de Souleuvre en Bocage.

Le Maire fixe l'ordre du jour qui est porté à connaissance du public par voie d'affichage au siège de la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage ainsi que dans les mairies déléguées. La convocation est aussi publiée sur le site internet de la commune.

M. Philippe METTE en tant que conseiller suppléant est convié à toutes les réunions de conseil municipal



BEAULIEU



Lundi 17h15 - 19h15
02 31 68 40 90



André ESLIER
mairie.beaulieu14@wanadoo.fr

BURES-LES-MONTS



Mardi 14h - 16h
02 31 67 79 63



Alain MAUDUIT
mairiebureslesmonts@neuf.fr

CARVILLE



Mardi 14h - 18h
Jeudi 8h30 - 11h30
02 31 68 40 99



André LEBIS
mairie.carville@orange.fr

ÉTOUVY



Jeudi et vendredi
16h30 - 18h
02 31 68 29 07



Jean-Marc LAFOSSE
MAIRIE-DETOUVY@wanadoo.fr

LA FERRIÈRE-HARANG



Mardi 9h - 11h
Jeudi 15h - 18h
02 31 67 26 30



Edward LAIGNEL
mairielaferriere@wanadoo.fr

CAMPEAUX



Mardi et Jeudi 14h - 16h
Mercredi 10h - 12h
1^{er} et 3^{ème} Samedi du
mois 9h - 10h
02 31 68 66 20
campeaux3@wanadoo.fr



Francis HERMON

LE TOURNEUR



Lundi 14h - 17h
Mercredi 9h - 12h
Jeudi 9h - 12h
et 14h - 18h
09 62 25 40 67
mairie-le-tourneur@wanadoo.fr



Didier DUCHEMIN

MALLOUÉ



Mardi 17h - 18h
02 31 67 98 55



Nathalie DESMAISONS
mairiedemalloue@outlook.fr

MONTCHAUVEY



Lundi 16h - 18h30
Mercredi 10h - 12h
02 31 68 19 04



Michel MOISSERON
mairie.montchauvey@wanadoo.fr

LE RECULEY



Vendredi 15h - 18h30
02 31 67 88 28



Alain DECLOMESNIL
mairie.le.reculey@wanadoo.fr

MONT-BERTRAND



Jeudi 16h30 - 18h30
02 31 67 08 48



Monique PIGNÉ

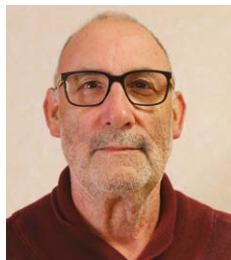
mairie.mont-bertrand@wanadoo.fr

LA GRAVERIE



Lundi 14h - 17h
Mardi 14h - 17h
Jeudi 9h - 12h30 et 14h - 18h
Vendredi 14h - 16h
02 31 68 20 40

mairie.lagraverie@wanadoo.fr



Michel VINCENT

ST-DENIS-MAISONCELLES



Mercredi 17h - 19h
02 31 68 71 85



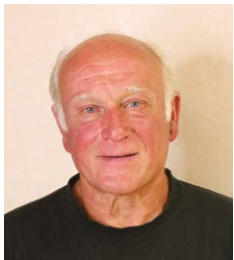
Pascal CATHERINE

commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr

MONTAMY



Mercredi 9h30-11h30
02 31 77 85 45



Pierre DUFAY

mairie.montamy@wanadoo.fr

STE-MARIE-LAUMONT



Mercredi 14 h - 16 h
Samedi 10h15 - 12 h
02 31 68 64 18



Marc GUILLAUMIN

mairie.stemarielaumont@gmail.com

ST-MARTIN-DES-BESACES



Du Mardi au Vendredi
9h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi 9h - 12h30
Fermé au public le Mercredi
02 31 68 71 49

Mairie-St-martin-des-besaces@wanadoo.fr



ÉRIC MARTIN

ST-MARTIN-DON



Mercredi 14h-18h
02 31 68 65 83



Jean-Luc HERBERT

mairie.stmartindon@orange.fr

ST-PIERRE-TARENTEINE



Mercredi 13h - 17h
09 67 18 25 52



Régis DELIQUAIRE

mairiestptarentaine@wanadoo.fr

LE BÉNY-BOCAGE



Lundi mardi et vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi 8h30 - 12h
02 31 68 63 18

mairie.lebenybocage@wanadoo.fr



Didier VINCENT

ST-OUEN-DES-BESACES

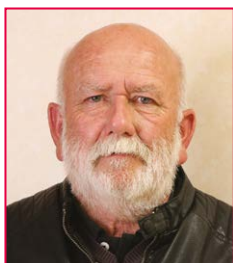


Lundi 10h30 - 12h30
Mercredi 16h - 18h
02 31 67 86 40



Christophe BERTHEAUME

sobesaces.mairie@wanadoo.fr



Pierre AMAND
conseiller municipal



Thierry BECHET
conseiller municipal



Nicole BÉHUE
conseillère municipale



Aurélien BRIÈRE
conseiller municipal



Walter BROUARD
conseiller municipal



Patrick CHATEL
conseiller municipal



Richard CHATEL
conseiller municipal



Sandrine CUREAU
conseillère municipale



Sandrine DESCURES
conseillère municipale



Céline FALLOT DÉAL
conseillère municipale



Pierrette HAMEL
conseillère municipale



Laurence HARDY
conseillère municipale



Odile HARDY
Adjointe de
St Martin des Bes.



Roseline HULIN HUBARD
conseillère municipale



Sonja JAMBIN
conseillère municipale



Fabienne JAMES
conseillère municipale



Serge JOUAULT
conseiller municipal



Chantal LAFORGE
conseillère municipale



Ludovic LE CANU
conseiller municipal



Sylvie LEBASSARD
conseillère municipale



Chantal LEBOUCHER
conseillère municipale



Alain LECHERBONNIER
Adjoint de la Graverie



Denis LEFRANÇOIS
Adjoint de le Tourneur



Sandrine LEPETIT
Adjointe de Béný-Bocage



Stéphane LEROY
conseiller municipal



Marie-Line LEVALLOIS
conseillère municipale



Nicolas LHULLIER
conseiller municipal



James LOUVET
conseiller municipal



Guy MARGUERITE
conseiller municipal



Sandrine MARIE
conseillère municipale



Michel MAROT-DECAEN
Adjoint de Ste-Marie-Laum.



Nadège MARTIN
conseillère municipale



Nadine MARY
conseillère municipale



Natacha MASSIEU
Adjointe de St-Ouen-des-Bes.



Christiane MOREL
conseillère municipale



Marie-Ancilla ONRAED
conseillère municipale



Dany PAYEN
conseillère municipale



Annabelle PELCERF
conseillère municipale



Mathilde POTTIER
conseillère municipale



Anne-Lise PRUNIER
conseillère municipale



Cécile RAULD
conseillère municipale



Céline ROGER
conseillère municipale



Sandrine SAMSON
conseillère municipale



Claudine SANSON
conseillère municipale



Catherine SAVEY
conseillère municipale



Cyndi THOMAS
conseillère municipale



Roger TIEC
Adjoint de Campeaux



Amandine VANEL
conseillère municipale

Environnement

Son rôle et ses missions :

- » **La plantation des haies bocagères** : cette opération a été lancée en 2003 par la Communauté de Communes et reprise par Souleuvre en Bocage. Ce programme subventionné à 70 % par le Conseil Départemental conduit chaque année des réalisations de plantations de haies bocagères sur le territoire de Souleuvre en Bocage. Chaque année, la commission devra étudier toutes les demandes présentées. Selon des critères bien définis, elle sélectionnera les dossiers prioritaires.
- » **L'aménagement des rivières** : En 2019, un programme pluriannuel a été lancé pour la restauration de la Vire (à partir de La Graverie jusqu'à Pont-Farcy) et des cours d'eau du bassin versant de la Souleuvre et ses affluents (Le Rubec, Le Courbençon, Le Roucamps, La Petite Souleuvre).
- » **La question de l'eau** devra être prise en compte dans sa globalité, notamment l'assainissement collectif et non collectif.
- » **La gestion forestière de la commune** et particulièrement le devenir des opérations liées au régime forestier de Bures-les-Monts.
- » **Les ordures ménagères** : cette compétence a été transférée à l'intercom de la Vire au Noireau en 2017. Néanmoins, la commission sera amenée à réfléchir et à faire des propositions sur différents points (comme la collecte, le devenir de la redevance des ordures ménagères sur Souleuvre en Bocage...)

André LEBIS
Vice-président



LES MEMBRES :
Vice-président
André LEBIS

Annick ALLAIN
Aurélien BRIÈRE
Walter BROUARD
Régis DELIQUAIRE
Nathalie DESMAISONS
André ESLIER
Jean-Luc HERBERT
Jean-Marc LAFOSSE
Sandrine LEPETIT
Marie-Line LEVALLOIS
Alain MAUDUIT
Dany PAYEN
Sandrine SAMSON
Cyndi THOMAS
Roger TIEC
Amandine VANEL

Finances

J'ai souhaité faire partie de cette commission des finances car nous savons tous que « l'argent est le nerf de la guerre ».

Avec un budget de plus de **10 millions d'euros en fonctionnement et 8 en investissement**, des réalisations sont possibles. Certaines sont en cours et d'autres verront le jour dans les années qui viennent.

Cette commission examine les questions liées au budget et aux finances. Son rôle est primordial et ses missions nombreuses :

- » Elaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune ;
- » Détermination des budgets ;
- » Estimation des besoins de financement et des recettes attendues ;
- » Suivi budgétaire ;
- » Politique d'emprunt ;
- » Politique fiscale ;
- » Arbitrage financier entre projets d'investissement et capacité de la commune à les financer.

Avec notre maire Alain DECLOMESNIL et tous les élus, nous veillerons ensemble à investir où cela est possible et nécessaire et bien entendu en fonction de nos moyens.

J'aurais le plaisir de travailler avec notre DGS Jérôme LECHARPENTIER et les services comptables avec à leur tête Axel DESCHAMPS.

Deux moments forts sont à prévoir dans l'année :

- **La préparation du débat d'orientation budgétaire** (dans les deux mois avant le vote du budget) : Il s'agit de faire le point sur l'année écoulée, préciser les tendances pour l'année à venir (investissements, personnel, emprunts, prévision fiscale).
- **La préparation du budget** : c'est la prévision des dépenses et recettes pour l'année à venir du 1er janvier au 31 décembre.

La commission Finances veillera à garantir une gestion financière saine et réaliste de la commune.

Régis DELIQUAIRE
Vice-président



LES MEMBRES :
Vice-président
Régis DELIQUAIRE

Annick ALLAIN
Nicole BEHUE
Régis DELIQUAIRE
Didier DUCHEMIN
Marc GUILLAUMIN
Francis HERMON
André LEBIS
Chantal LEBOUCHER
Sandrine LEPETIT
Eric MARTIN
Monique PIGNÉ
Michel VINCENT
Didier VINCENT

Communication

J'ai souhaité continuer à m'investir dans cette commission communication, beaucoup de travail a été fait pendant ces 4 années avec les élus précédents. Mais je pense que l'on peut encore améliorer la communication envers vous les habitants de notre commune de SOULEUVRE EN BOCAGE. Nous y travaillerons durant les 6 années qui sont devant nous, avec Stéphanie RENARD notre efficace secrétaire et avec les nouveaux élus.

Les **objectifs de cette commission** touchent à la fois la **communication externe** à destination de la population afin de maintenir du lien social sur notre territoire et **interne** pour les élus et les agents.

Outre l'**alerte citoyen** à laquelle chaque habitant de la commune peut adhérer gratuitement, une réflexion sera menée sur le **développement de la communication via les réseaux sociaux**.

Des pistes sur la **démocratie citoyenne** ont été évoquées dès l'installation des commissions en conseil municipal.

Cette communication va aussi au-delà des limites de notre commune : **oeuvrer pour l'attractivité du territoire auprès des différents publics** (habitants, entreprises, touristes, mais aussi investisseurs) constitue un véritable enjeu stratégique.

La commission travaillera avec cette nouvelle dynamique.

Régis DELIQUAIRE
Vice-président



LES MEMBRES : Vice-président Régis DELIQUAIRE

Nicole BEHUE
Nathalie DESMAISONS
Laurence HARDY
Jean-Luc HERBERT
Roseline HULIN-HUBARD
Sonja JAMBIN
Fabienne JAMES
Chantal LAFORGE
Jean-Marc LAFOSSE
Ludovic LE CANU
Sandrine LEPETIT
Marie-Line LEVALLOIS
Nicolas LHULLIER
James LOUVET
Natacha MASSIEU
Christiane MOREL
Céline ROGER
Claudine SANSON
Amandine VANEL
Michel VINCENT

Domaine routier

En tant que nouveau président de la commission "domaine routier", mon objectif sera de **maintenir nos routes en bon état** en collaboration avec tous les maires délégués.

L'entretien de la voirie est à la fois assuré par les agents techniques de la commune et plusieurs entreprises avec lesquelles la commune a signé des contrats dans le cadre de marchés.

Quelques chiffres : 350 km de voiries, 52 km d'accotements et 7 km de fossés,

Coût annuel 2019 et 2020 :
450 000 € de travaux de voirie,
75 000 € pour le fauchage,
30 000 € pour le dérasement,
15 000 € pour l'élagage,
8 000 € pour le marquage au sol, 8 000 € pour les panneaux routiers, 4 000 € pour l'enrobé et enfin 4 000 € pour l'hydrocurage (nettoyage des buses).

Depuis 3 ans l'État ne participe plus financièrement à ces travaux d'entretien.

Didier VINCENT
Vice-président



LES MEMBRES : Vice-président Didier VINCENT

Pierre AMAND
Pascal CATHERINE
Richard CHATEL
Patrick CHATEL
Nathalie DESMAISONS
Didier DUCHEMIN
Pierre DUFAY
André ESLIER
Odile HARDY
Jean-Luc HERBERT
Serge JOUAULT
Jean-Marc LAFOSSE
André LEBIS
Alain LECHERBONNIER
Stéphane LEROY
Nicolas LHULLIER
Guy MARGUERITE
Michel MAROT-DECAEN
Michel MOISSERON

Foire d'Étouvry

Cette nouvelle commission représente un challenge pour la commune. Désormais portée par Souleuvre en Bocage et non plus le seul conseil d'Étouvry, cette foire va devoir trouver tout son sens dans une société de moins en moins agricole. Avec ses 20 000 visiteurs sur 2 jours, cette foire millénaire a besoin depuis plusieurs années de pallier au déclin de son thème originel qu'était l'agriculture.

Les membres de cette commission aura donc pour objectif non seulement de faire perdurer cette foire mais aussi de la rendre plus attractive.

Elle connaît déjà un nouvel élan depuis 3 ans avec le stand de Souleuvre en Bocage.

L'organisation de ce type d'évènement est assez lourde à porter et nécessite beaucoup d'énergie et de personnes. Tout bénévole est le bienvenu dans cette aventure.

Définir de nouvelles orientations pour vous offrir un moment agréable sur ces 2 jours de foire si chère à notre commune, voici le défi que les membres de cette commission sont prêts à relever.

Au plaisir de vous retrouver les 24 et 25 octobre prochain.

Jean-Marc LAFOSSE
Vice-président



LES MEMBRES : Vice-président Jean-Marc LAFOSSE

Pierre AMAND
Pierrette HAMEL
Sonja JAMBIN
Sylvie LEBASSARD
Michel MAROT-DECAEN
Nadège MARTIN
Nadine MARY
Annabelle PELCERF
Anne-Lise PRUNIER
Cécile RAULD
Michel VINCENT

Vie associative et culturelle

La vie associative est riche et variée sur le territoire de Souleuvre en Bocage, et la commission a un rôle d'**accompagnement, de soutien, de communication et de promotion des associations**. Chaque année, avec les associations culturelles, un programme subventionné intégrant la fête de la musique est proposé dans nos communes historiques.

A la création de la commune nouvelle en 2016, la politique de subventions aux associations sportives et culturelles concernant seulement les jeunes de – de 18 ans, évolue, pour une cohérence avec les subventions versées aux clubs de football (Bény Bocage, Campeaux, la Graverie et Le tourneur). C'est la même démarche qui est proposée pour les comités de jumelage de notre territoire (Doudeauville, Krzywin, Sankt Ulrich et Slaugham).

Les aides pour les trois bibliothèques sont intégrées dans cette commission ainsi que l'accompagnement du musée de « la percée du bocage » de Saint Martin des Besaces.

Toutes les propositions subventionnées sont présentées et votées par le conseil municipal.

Pour le programme culturel 2019-2020 : 10 595 €, les associations sportives et culturelles : 38 630 € et les comités de jumelage : 3 640 € ; ainsi que les subventions pour l'ATVS et les associations des communes déléguées dans le cadre des dotations d'animations locales.

La commission est aussi à l'**écoute des associations d'animations locales pour diffuser leurs manifestations et leurs activités, mais aussi, pour en proposer de nouvelles.**

Pour une meilleure communication avec les associations sportives, Thierry Bechet est leur interlocuteur avec la commission pour leurs préoccupations associatives. Deux petits groupes de travail sont constitués pour les bibliothèques et la fête de la musique.

Pour donner de la cohésion dans cette commission, particulièrement pour l'animation, les contacts ou l'information, les agents Rose-Marie TABARD et Julien PRUDENCE, sont vos intermédiaires. Avec les membres de la commission, je vous invite à participer et venir nombreux, jeunes et moins jeunes, aux manifestations et activités de nos nombreuses associations,

Didier DUCHEMIN
Vice-président

LES MEMBRES :
Vice-président
Didier DUCHEMIN

Annick ALLAIN
Thierry BECHET
Walter BROUARD
Céline FALLOT DEAL
Odile HARDY
Jean-Luc HERBERT
Roseline HULIN-HUBARD
Chantal LEBOUCHER
Marie-Line LEVALLOIS
Nadège MARTIN
Nadine MARY
Marie-Ancilla ONRAED
Annabelle PELCERF
Mathilde POTTIER
Anne-Lise PRUNIER
Cécile RAULD



Urbanisme

La commission compte 24 membres regroupant les maires délégués et les représentants de Souleuvre en Bocage à l'Intercom de la Vire au Noireau.

Elle a pour missions de :

- **Travailler sur les documents de planification,**
- **Suggérer les aménagements souhaitables**
- Apporter un avis sur les dossiers sur lesquels la commune serait en mesure d'appliquer son **droit de préemption urbain.**
- Réfléchir à une **politique de programmation et de prise en charge de la défense incendie.**

Elle travaillera en collaboration avec les services de l'urbanisme de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Marc GUILLAUMIN
Vice-président

LES MEMBRES :
Vice-président
Marc GUILLAUMIN

Annick ALLAIN
Christophe BERTHEAUME
Pascal CATHERINE
Régis DELIQUAIRE
Nathalie DESMAISONS
Didier DUCHEMIN
Pierre DUFAY
André ESLIER
Jean-Luc HERBERT
Francis HERMON
Jean-Marc LAFOSSE
Edward LAIGNEL
André LEBIS
Marie-Line LEVALLOIS
Eric MARTIN
Natacha MASSIEU
Alain MAUDUIT
Michel MOISSERON
Monique PIGNÉ
Sandrine SAMSON
Cyndi THOMAS
Michel VINCENT
Didier VINCENT



Développement Economique

Pour ce nouveau mandat Mr le Maire a souhaité créer une commission Développement Economique et m'a demandé de la présider et de l'animer avec les membres de la commission au nombre de 12.

Certes le développement économique est de compétence de l'intercommunalité mais il nous semble très important qu'une commission communale puisse être

force d'analyse et de proposition pour maintenir une attractivité artisanale et de commerce de proximité dynamique sur notre territoire et en relation étroite avec l'IVN pour proposer des actions et projets de faisabilité.

Éric MARTIN
Vice-Président

LES MEMBRES :
Vice-président
Eric MARTIN

Odile HARDY
Roseline HULIN-HUBARD
Chantal LAFORGE
Denis LEFRANCOIS
Sandrine MARIE
Christiane MOREL
Annabelle PELCERF
Claudine SANSON
Catherine SAVEY
Amandine VANEL



Politique Éducative

Pour donner du sens à notre action et considérant qu'il fallait faire du lien entre les différents temps de vie de nos enfants, la commission "affaires scolaires" et la commission "enfance-jeunesse" ont fusionné pour laisser place à une instance de réflexion plus globale qui devra définir, durant ce nouveau mandat, la politique éducative de Souleuvre en Bocage.

Le projet éducatif du territoire est le document de référence, valable 3 ans, que les élus doivent rédiger, avec l'appui des agents de Souleuvre en Bocage et sur lequel nous devons nous appuyer pour améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge de nos enfants. Il met en avant les valeurs que nous souhaitons défendre, les objectifs pédagogiques et les moyens disponibles ou à développer dont nous disposons, aussi bien pour les jeunes accueillis dans les écoles qu'au centre de loisirs.

Cette commission composée de 12 élus aura en charge :

- **La gestion des transports scolaires pour les cinq écoles et le collège**

La Région Normandie a récupéré cette compétence il y a quelques années, mais jusqu'à aujourd'hui, Souleuvre en Bocage reste garant de la bonne organisation du ramassage sur notre territoire : lien entre les familles de notre commune et la Région, mise en place des circuits, veille sur les conditions de circulation.

- **La gestion et l'organisation du centre de loisirs "Récréa"**

La commune assure l'accueil des enfants sur les temps extra-scolaires : les mercredis et vacances scolaires.

Sur les petites vacances, l'accueil est assuré à Bénvy Bocage, dans notre centre permanent (ancienne école maternelle). Les ados sont également dotés d'un nouveau local dans un bâtiment annexe mais indépendant pour répondre à leurs attentes.

- **La gestion de nos sites scolaires**

La commune est responsable de l'entretien des locaux (travaux et ménage), des temps de garderie et de la restauration du midi. Pour répondre à tous ces besoins, nous pouvons compter sur notre équipe de 36 agents. Chaque site scolaire garde un élu référent chargé de faire le lien entre les agents et les autres conseillers municipaux membres de la commission. Depuis la création de la nouvelle commune, les élus ont engagé un lourd travail d'harmonisation des pratiques entre les différents sites.

La commission aura comme objectif de continuer à réfléchir à l'amélioration de ces services afin de répondre à notre volonté d'équité sur l'ensemble du territoire et au bien-être de nos enfants et équipes salariées.

Sandrine LEPETIT et Michel VINCENT
Vices-présidents



LES MEMBRES :
Vices-présidents
Sandrine LEPETIT
Michel VINCENT

Sandrine CUREAU
Régis DELIQUAIRE
Céline FALLOT DEAL
Edward LAIGNEL
Ludovic LE CANU
Eric MARTIN
Nadine MARY
Anne-Lise PRUNIER
Sandrine SAMSON
Cyndi THOMAS

Bâtiment - Accessibilité

Son rôle est de gérer le patrimoine immobilier communal.

Il s'agit d'**assurer l'entretien des bâtiments existants**, de **réaliser les aménagements** décidés par l'assemblée communale, d'**assurer le bon fonctionnement technique** et de **veiller à la sécurité des édifices**.

Pour la préparation du budget, la commission doit définir les travaux à réaliser, selon les souhaits des communes déléguées, elle se réunit pour étudier les projets.

Ces travaux sont estimés par le service technique suivant une bibliothèque de prix références, ce qui permet d'évaluer l'enveloppe globale pour permettre leurs réalisations.

En fonction du budget alloué, la commission élabore la priorité des actions, et l'ensemble sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

La commission aura aussi la responsabilité de **continuer la mise en œuvre de l'Ad'ap** (Agenda d'accessibilité Programmée), la mise en accessibilité des ERP (Établissement Recevant du Public),

Le patrimoine bâti communal, c'est environ 220 bâtiments dont :

24 églises et chapelles	5 groupes scolaires
14 locaux commerciaux	11 locaux associatifs
21 mairies	49 logements
19 salles des fêtes	9 locaux sportifs
30 locaux techniques	4 musée bibliothèques,
Divers , wc publiques, etc.,	1 maison médicale

Francis HERMON
Vice-président



LES MEMBRES :
Vice-président
Francis HERMON

Thierry BECHET
Aurélien BRIÈRE
Pascal CATHERINE
Richard CHATEL
Nathalie DESMAISONS
Didier DUCHEMIN
André ESLIER
Serge JOUAULT
Jean-Marc LAFOSSE
André LEBIS
Alain LECHERBONNIER
Denis LEFRANCOIS
Stéphane LEROY
Guy MARGUERITE
Eric MARTIN
Alain MAUDUIT
Michel MOISSERON
Monique PIGNÉ
Catherine SAVEY



Début 1900



2019

la Graverie Place de la gare

Les travaux de la place de la gare sont presque finalisés seules les plantations restent à faire en automne. Le parking est désormais accessible à tout public. Le coût total des travaux s'élève à 95 761.73€ HT et la maîtrise d'œuvre à 7 200€ HT.



2020

Avant



Panneaux d'entrée de bourg

Le programme de remplacement touche à sa fin. Quelques panneaux restent encore à implanter sur les routes départementales par une entreprise extérieure. Des panneaux de limite de bourg ont été déplacés pour des raisons de sécurité et de visibilité sur des sorties de voies.

Coût des travaux 31 102.01 € HT.



Après



Programme Défense Incendie

Depuis 2 ans , pour mieux protéger les habitations et les habitants en cas d'incendie, la commune s'est engagée dans un vaste programme.

Avec 229 points de défense incendie, dont 150 aménagés et validés par le Service départemental d'Incendie et de Secours du Calvados, le développement va devoir s'étendre sur plusieurs années.

Neuf points ont d'ores et déjà été aménagés : deux cuves, six poches et un aménagement naturel pour 222 877.38 € HT déjà investis avec une aide du conseil départemental 37 770 €. Le programme 2019-2020 est terminé.



Parking du plan d'eau de Bény Bocage

Il manquait cruellement sur le site !

Voilà qui est résolu !

Ce parking, qui a pris la place du mini-golf, permet désormais aux visiteurs du plan d'eau de se garer en toute sécurité et de ne plus gêner la circulation.

Un atout supplémentaire pour ce bel endroit déjà aménagé d'un parc fitness, de jeux pour enfants et d'un skate park. Le plan d'eau est idéal pour un après-midi en famille.

Les travaux se sont élevés à 28 725.79 € HT.

En orange, extension de 47.95 m² de la cantine



École de Campeaux

Les deux écoles de Campeaux et la Ferrière-Harang ne feront plus qu'une à la rentrée de septembre.
Les travaux d'agrandissement devraient se terminer fin juillet.



Les agents devront ensuite mettre en place le mobilier et finaliser l'entretien.

Montant des travaux : 487 507.72 € HT

Maitrise d'œuvre : 41 232.19 € Ht

Subvention DSIL : 116 860 €

2 classes supplémentaires

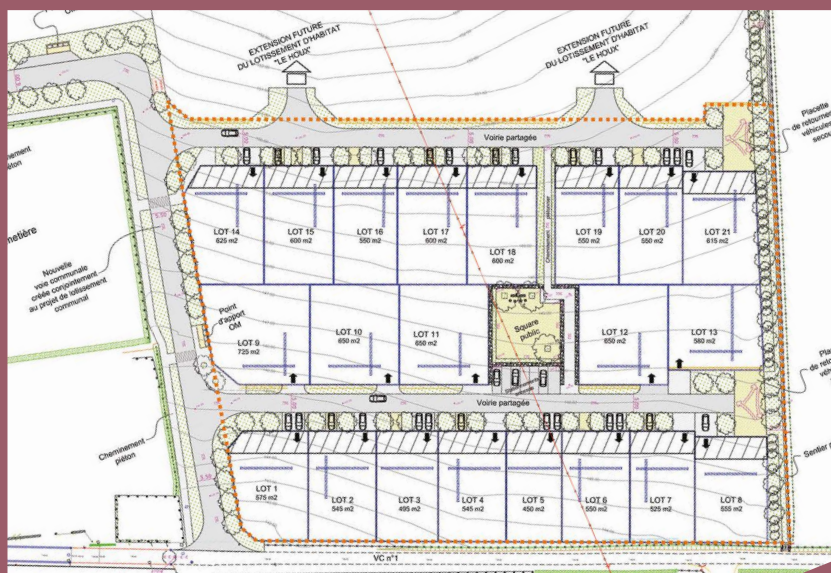


Le lotissement « le houx » de Campeaux ouvert à la réservation

Le lotissement se situe à proximité des commerces et des services. Le bourg et les infrastructures comme l'école et les espaces de loisirs (city-stade, terrain de pétanque, parc) sont accessibles à pied.

21 parcelles de 475 à 725 m² sont actuellement proposées à la vente à partir de 20 250 €TTC soit 45 €TTC/m². Ces parcelles sont libres choix du constructeur.

Pour visiter le lotissement le Houx en 3D, scanner le QR code →



Avancement des travaux :

La voie de contournement sera terminée fin aout et les phases 1 du lotissement seront terminées en juillet pour un début de commercialisation en septembre.
Les réservations sont déjà ouvertes.

Des parcelles sont aussi disponibles sur :

- La Graverie
- Le Tourneur
- Ste-Marie-Laumont
- St-Martin-des-Besaces
- Le Bény-Bocage

Retrouvez toutes les informations sur www.souleuvreennobocage.fr/terrain-a-batir/

DÉCHETTERIE



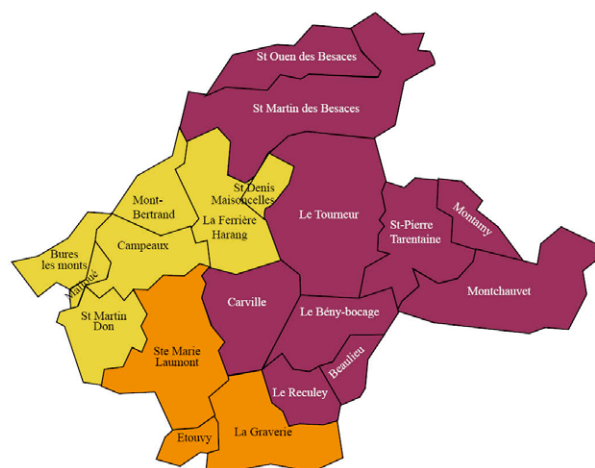
Pour accéder à la déchetterie, vous devez être muni d'une carte délivrée par votre mairie déléguée. C'est immédiat et gratuit.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :
Lundi : 10h - 11h45 et 15h - 17h
Mercredi : 14h - 17h - Ouverture de 15h-17h du 1^{er} octobre au 31 mars
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h à 11h45 et de 14h à 17h
Ouverture à 10h du 1^{er} octobre au 31 mars.

LES DÉCHETS MÉNAGERS



Le tri sélectif est appliqué sur le territoire au moyen de sacs (transparents pour les déchets ménagers et jaunes pour le recyclage) distribués par les mairies déléguées, et de conteneurs pour le verre.



MARDI

Bures-les-Monts
Campeaux
La Ferrière-Harang
Malloué
Mont-Bertrand
St-Denis-Maisoncelles
St-Martin-Don

MERCREDI

Etouvy
La Graverie
Ste-Marie-Laumont

VENDREDI

Beaulieu
Bény-Bocage
Carville
Le Reculey
Le Tourneur
Montchauvet
Montamy
St-Martin-des-Besaces
St-Pierre-Tarentaine
St-Ouen-des-Besaces

RECENSEMENT CITOYEN



LE RECENSEMENT CITOYEN est OBLIGATOIRE.

Il intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie déléguée du lieu de résidence. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises au Centre du service national de Caen qui établit les convocations pour la « Journée défense et citoyenneté » (JDC).

Le certificat de participation à la JDC est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, baccalauréat, examen du permis de

conduire,...).

Afin de procéder à son recensement, le jeune doit se présenter en mairie déléguée muni :

- De sa carte nationale d'identité (en cours de validité)
- Du livret de famille de ses parents

REFAIRE SA CARTE D'IDENTITÉ



Depuis le 2 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne peuvent être déposées que dans les mairies équipées d'un système biométrique comme pour les passeports.

Par conséquent, les habitants de Souleuvre en Bocage peuvent

prendre rendez-vous dans l'une des mairies suivantes :

Vire : Tel 02.31.66.60.00

Condé-en-Normandie : Tel 02.31.59 15 50

Aunay sur Odon : Tel : 02.31.77.63.20

Saint-Lô : Tél. : 02 33 77 60 00

ALERTE CITOYEN



Inscrivez-vous au service gratuit d'alerte pour recevoir les informations comme le changement de jour de collecte des ordures ménagères, la fermeture de route ou de la déchetterie...

Remplissez le formulaire sur : www.souleuvreinbocage.fr

FRELONS ASIATIQUES



J'AI UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

1. Je vais déclarer la présence du nid de frelon au secrétariat soit en mairie déléguée soit à la maison des services
2. Une déclaration est remplie
3. Le référent de ma commune déléguée passe constater la présence du nid
4. La déclaration est ensuite envoyée auprès de la FREDON qui fait intervenir une entreprise référencée pour la destruction
5. Si je respecte cette procédure de déclaration, cette intervention ne me sera pas facturée
6. En cas d'urgence, je peux faire intervenir une entreprise référencée par la FREDON ; si elle ne l'est pas, je devrai payer le coût de l'intervention de l'entreprise.

Le RAM n'a pas été épargné par l'épidémie qui a frappé notre pays. Il a fallu **adapter ses actions** afin de toujours rester au service des usagers. Les matinées ont été annulées dès la semaine du 16 Mars afin de répondre à l'obligation de protéger petits et grands.

La fermeture du bureau a également été décidée quelques jours après afin de protéger le public et l'animatrice du RAM.

Le RAM s'est organisé autrement : en télétravail. **L'animatrice reste joignable par mail et par téléphone** afin de pouvoir répondre à la multitude d'interrogations que soulève cette pandémie.

Par mesure de sécurité sanitaire, les animations du RAM n'ont pas rouvert après le déconfinement. Cependant, il vit autrement.

L'animatrice envoie, chaque début de semaine une « fiche activité » par mail aux assistantes maternelles inscrites au RAM. Pour celles qui le souhaitent, elles peuvent se lancer dans l'activité proposée durant la semaine. Elles envoient ensuite des photos des créations de leurs petits que l'animatrice partage en fin de semaine à toutes les assistantes maternelles sous forme d'un "bilan photos". Cela permet de **garder du lien** entre le RAM et les assistantes, de rester dans une dynamique d'activité d'éveil mais également, d'essayer de maintenir du lien entre les assistantes maternelles. Il est important pour elles de ne pas se sentir isolées, surtout pendant ces temps si moroses et angoissants.

Il est prévu que le RAM reste avec ce fonctionnement jusqu'à l'été avec une réouverture à la normale dès septembre si les conditions sanitaires et de sécurité le permettent.

En attendant, beaucoup de belles choses se préparent en termes d'animations, d'intervenants pour les Prog'RAM à venir afin d'avoir des retrouvailles joyeuses, variées et festives !

Camille AUGER,
Animatrice du RAM PyRAMide
06.07.65.22.40
ram@soulevreenbocage.fr

Quelques réalisations depuis la fermeture :



La peinture gonflante



La chenille



Bulles de savon

Plusieurs évènements ont été annulés suite à l'épidémie vous privant de belles rencontres.

Voici quelques TEMPS FORTS pour la fin de l'année, sous réserve d'éventuelles nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

Jusqu'au 2 août : chantiers en cours et le pas d'âne vous proposent des randonnées thématiques "samedis de l'âne"

Jusqu'au 8 novembre : découvrez le bocage en randonnée avec l'ATVS

Mercredis 2 et 9 septembre 2020 : portes ouvertes de l'ESBB (Foot de Bény)

Samedi 12 septembre 2020 : Portes ouvertes de l'ABC et des ateliers musicaux de la Soulevre à La Ferrière Harang.

19 et 20 septembre : Journées du patrimoine

Dimanche 20 septembre 2020 : Carnaval de la Graverie avec la Farandole des Laumontais et ses trois chars

24 et 25 octobre 2020 : Foire d'Etouvy

Dimanche 29 novembre 2020 : Marché de Noël organisé à Ste Marie Laumont et à St Martin des Besaces

Dimanche 29 novembre 2020 : Téléthon, à Bény

4 et 5 décembre 2020 : Téléthon à La Graverie

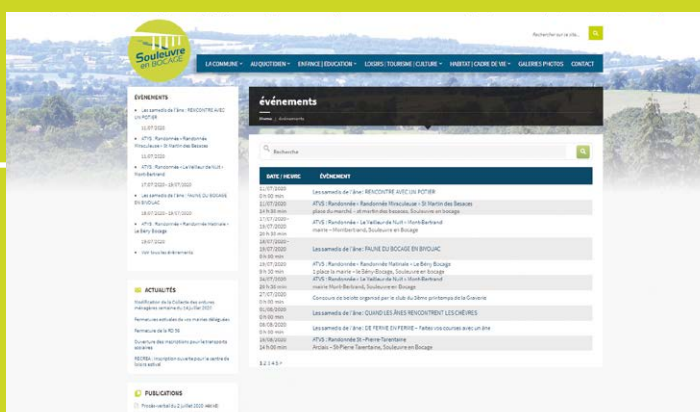
Dimanche 6 décembre 2020 : Marché de Noël à Bény

Dimanche 13 décembre 2020 : Concert de Noël Au Tourneur avec l'ATVS

Concours de belote ou de pétanques, lotos, repas ou encore assemblées générales
Retrouvez tous les évènements des associations de la commune sur le site

www.soulevreenbocage.fr

dans la rubrique évènements.



Les élus communautaires

Ils représentent Soulevre en Bocage au sein de l'intercommunalité présidée par Marc ANDREU-SABATER :



GUILLAUMIN Marc : 2^{ème} vice-président en charge de l'urbanisme
DECLOMESNIL Alain : 7^{ème} vice président en charge du volet "déchets ménagers"

ALLAIN Annick
DELIQUAIRE Régis
DUCHEMIN Didier
HERMON Francis
LEVALLOIS Marie-Line

MARTIN Eric
MASSIEU Natacha
SAMSON Sandrine
THOMAS Cyndi
VINCENT Michel (suppléant)
MOREL Christiane (suppléante)

M. DELIQUAIRE Régis est aussi représentant de la commune en tant que membre du bureau de l'IVN.

Exposition Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 7 décembre 2012, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bény-Bocage a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant l'intégralité de son territoire, en précisant les objectifs poursuivis et en définissant les modalités de concertation ; procédure poursuivie par la commune nouvelle de Soulevre-en-Bocage lors de sa création au 1er janvier 2016.

Suite à la création de l'Intercom de la Vire au Noireau, cette procédure lui a été transférée mais tout en continuant à y associer étroitement les élus de la commune.

Depuis le départ de la procédure, **l'objectif** reste le même : **réfléchir à un développement adapté et cohérent, répondant aux enjeux identifiés pour le territoire tout en veillant à préserver les zones agricoles et naturelles qui sont aussi une identité forte de notre territoire.** Il faut également rappeler que ce PLU s'établit sur une commune atypique, une commune nouvelle composée de 20 communes déléguées représentant près de 8 800 habitants répartis sur un périmètre important (187,28 km² de superficie).

La procédure entre désormais dans sa phase finale et devrait être soumise à enquête publique en début d'année 2021. Pour vous en présenter les contours, une **exposition** a été élaborée. Elle aura lieu **du 8 septembre au 8 octobre 2020, en Mairie de Soulevre-en-Bocage.** Tous les documents qui composent ce PLU seront consultables au cours de cette exposition.

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement dans la consultation du dossier, deux permanences vous permettront de poser des questions :

- Le Mercredi 16 septembre 9h00 à 2h00 et de 14h00 à 17h00
- Le samedi 26 septembre de 9h00 à 13h00

Ces permanences auront lieu en Mairie de Soulevre en Bocage : 2 place de la Mairie - Le Bény-Bocage 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE »

De plus un registre est à votre disposition en Mairie de Soulevre en Bocage afin d'y recueillir vos remarques »



Comment développer du photovoltaïque chez soi ?

L'intercom de la Vire au Noireau et le SDEC ENERGIE sont engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique. Afin de réussir cette transition, ils ont décidé d'unir leurs forces pour développer l'énergie solaire.

Avec le **dispositif Soleil 14**, ils encouragent particuliers, entreprises et collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques.

Ils ont fait appel à l'entreprise In Sun We Trust pour créer une plateforme solaire dernière génération et vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet.

Concrètement ? Vous pouvez calculer le coût et les bénéfices d'une installation solaire photovoltaïque ou thermique chez vous à l'aide d'un cadastre solaire en ligne.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, découvrez en quelques clics comment valoriser votre toiture.

Vous êtes ensuite accompagné(e) à chaque étape de votre projet.

C'est gratuit et sans engagement !

Contactez le 0184888325 pour toute demande d'informations



Vous êtes une entreprise, un commerçant, un artisan ou encore un auto-entrepreneur, faites-vous référencer sur le site de la commune ! C'est gratuit ! Retournez-nous votre fiche de présentation téléchargeable sur :
<http://www.soulevreenbocage.fr/entreprises-artistes-commerces/>